

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero |
| <b>Herausgeber:</b> | Schweizerische Heraldische Gesellschaft   |
| <b>Band:</b>        | 19 (1905)   |
| <b>Heft:</b>        | 4   |
| <br><b>Artikel:</b> | Les armoiries de la maison du Diable à Sion   |
| <b>Autor:</b>       | Grosriez, F. du   |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-744815">https://doi.org/10.5169/seals-744815</a>         |

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Nous reproduisons ici le dessin assez naïf de Guichenon: (fig. 81).

3<sup>o</sup> Dans son ouvrage *Libro delle Armi*, publié en 1581, *Gerolamo Barra* nous donne les mêmes armoiries qu'il décrit ainsi: *Tre monti uniti negri in campo d'argento.*

4<sup>o</sup> *Della Chiesa* donne la même description dans ses *Fiori di Blasoneria per ornar la corona di Savoia*, Turin 1655.

5<sup>o</sup> Une reproduction de ces armes, en gravure sur bois sert d'en-tête au chapitre XIII de la seconde partie de sa *Corona reale di Savoia*, Cunéo 1655 (fig. 82). Ce chapitre est intitulé: *Della Baronia di Vaus.*



Fig. 82

6<sup>o</sup> Dans le manuscrit écrit en 1660 par André de Joffrey, lieutenant baillival, châtelain et conseiller de Vevey, nous trouvons la variante *d'argent au mont à trois coupeaux de sinople mouvant de la pointe*. Ce manuscrit a été publié en 1861 sous le titre: *Le Bailliage de Vevey et Chillon du XIV<sup>me</sup> au XVII<sup>me</sup> siècle, avec Armorial tel qu'il était en 1660.*

C'est probablement dans ce manuscrit que l'auteur de l'histoire du canton de Vaud, A. Verdeil, aura puisé ses renseignements, que M. Ruchet cite dans son travail.

7<sup>o</sup> Le baron Manno dans son savant travail: *Origini e vincende dello stemma sabaudo*, donne la description des armoiries exactes, des pays faisant partie des Etats de Savoie, cités dans cet ouvrage: pour le bailliage de Vaud il donne également: *d'argento al monte di tre vette, di nero.*

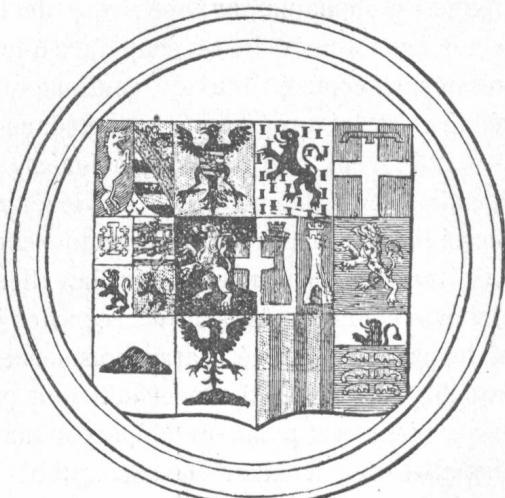


Fig. 81

## Les armoiries de la maison du Diable à Sion.

Par F. du Grosriez.

La maison ainsi nommée est située à Sion, à la bifurcation de deux chemins venant de la vallée du Rhône, qui se réunissent avant de traverser l'avenue de la gare, dans le bas. Cette maison serait restée, sinon inconnue, du moins dénuée d'intérêt pour beaucoup de Sédunois, si plusieurs visites récentes de sociétés savantes n'avaient signalé l'intérêt qui s'y rattachait, tant au point de vue légendaire qu'au point de vue historique.

C'est à une vieille légende que cette maison doit le nom sous lequel elle reste connue. On raconte que, dans l'ancien temps, un chevalier, possesseur d'un

très-vaste domaine, aux environs de la ville, un jour qu'il chevauchait sur ses terres, se trouva tout-à-coup face-à-face avec le Diable. Celui-ci l'aborda courtoisement, comme il avait coutume de le faire avec les chrétiens qu'il voulait séduire, et lui proposa un pacte, dans l'espoir de se rendre maître de son âme.

Je veux, dit-il, bâtir moi-même un mur de pierre pour enclore ton vaste domaine; en échange de ce service, tu me livreras ton âme, à moins que tu ne réussisses toi-même à faire sur ton cheval le tour de ta propriété avant que j'aie terminé mon travail. Le chevalier, chrétien sans doute peu scrupuleux, ou plein de confiance dans la vigueur des jarrets de son coursier, accepta le marché et le pacte fut signé. Satan commence à construire, le chevalier part au galop, franchit la grande distance qu'il doit parcourir pour faire le tour de la propriété et parvient au point de départ avant que Satan ait achevé son travail. Le chevalier sauva ainsi son âme, tout en gardant le profit d'un grand mur de clôture qui ne lui avait rien coûté. Le Diable, outré de dépit, enfonça, avec tant de rage ses cornes dans un des deux blocs de roche, qui sont devant la maison actuelle, qu'il fit deux entailles que l'on montre encore de nos jours.

Telle serait la légende; voyons maintenant l'intérêt que cette maison du Diable peut offrir au point de vue historique.

Un écriteau en bois, placé à l'intérieur au-dessus de l'entrée, porte l'inscription suivante:

W. G. W.

Has aedes prædii Crozetti olim . . . . .  
viro G. Supersaxo . . . . . possessor hodieranus  
Antonius du Fay de Lavallaz . . . . . reparavit  
anno domini M.D.C.C.C.X.L.

«Was God will — ce que Dieu veut (devise de Supersaxo).

Antoine de Lavallaz, propriétaire actuel de ces édifices possédés autrefois par Georges Supersaxo, les fit réparer en l'an 1840».

Cette inscription nous fournit immédiatement de précieuses indications. Ces bâtiments étaient suivant toute vraisemblance la résidence d'été du fameux Georges Supersaxo qui avait une autre demeure plus importante en ville. Elle subsiste encore de nos jours à la rue de Conthey. C'est la maison de Lavallaz si remarquable par les magnifiques sculptures qu'elle renferme. On prétend qu'une communication souterraine existait autrefois entre les deux habitations, mais aucune trace n'en paraît avoir subsisté jusqu'à nos jours.

De la famille Supersaxo, ces demeures passèrent dans celle de Monthéys et par celle-ci à la famille du Fay de Lavallaz qui les possède encore aujourd'hui. Des fragments généalogiques de ces familles permettent de suivre la transmission de la propriété à travers plusieurs générations et il n'est peut-être pas sans intérêt d'établir comment cette transmission s'est effectuée.

Nous verrons plus loin qu'en 1609 le propriétaire de ces demeures dut être Jean Supersaxo, fils de Barthelemy et de Julienne Grély. Il fut successivement Capitaine aux gardes, Conseiller, bourgmestre, il épousa en cinquièmes noces, en 1609, Annalie Barberini, fille de Pierre et de Marguerite de Kalber-

matten, sa première femme; elle-même veuve de François Longeot, lieutenant puis capitaine et gouverneur de Monthey.

Leur fille unique Annilie épousa Junker Hanz de Monthéys, enseigne aux gardes suisses au service de France, bourgmestre de Sion, grand bailli du Valais, fils d'Hildebrand II, sénéchal épiscopal, et d'Annilie Farel Hoffer sa deuxième femme. Leur fils ainé Jean-Etienne, grand-châtelain de Sion, épousa Christine de Platèa, fille de Benoît et de Christine Roten. De ce mariage, le fils aîné Jean-François-Joseph, châtelain du vice-dominat de Sion, épousa en premières noces Anne-Marie-Christine de Monthéys, fille de Jean-Antoine, seigneur de Bernona et de Mujoz, vidonne de Leytron, de Martigny et de Sierre, et de Christine de Kalbermatten, dont la fille Anne-Judith fut la femme de Jean-Pierre de Monthéys, fils de Petermann et d'Anne-Marie Wolff, et eut pour fille Anne-Barbe qui épousa en 1739 Pierre-François-Xavier du Fay de Lavallaz, officier au service de France, chevalier de St Louis, fils de Pierre-François-Marie et de Marie-Louise-Claudine de Courten.

La descendance se poursuit ainsi: Un de leurs fils, Joseph-Maurice, châtelain de Granges et de Bramois, épousa le 11 octobre 1785 Anne-Marie-Christine-Catherine-Madeleine de Courten, fille du Comte Ignace-Antoine-Pancrace, colonel du régiment suisse de son nom, lieutenant-général des armées du Roi, commandeur de St Louis, et de Marie-Catharine Ballet. Il fut le père d'Antoine-Joseph qui fit en 1840 les réparations relatées sur l'écriteau.

Abordons maintenant les curiosités principales de cette maison de campagne du pré Crozet. Dès qu'on en a franchi le seuil, on se trouve sous un porche ou passage voûté aboutissant à une petite cour carrée entourée de bâtiments du côté droit et en face; le quatrième côté étant formé par un mur donnant sur la route. Au coin de ce mur et du bâtiment faisant face à l'entrée existe un escalier extérieur conduisant à une petite chambre qui a dû servir de chapelle et dans laquelle on voit une belle cheminée et des restes de peintures murales sans grand intérêt. Il en est différemment de celles qui décorent la voûte et les parois du porche d'entrée.

La voûte, dite *voûte d'arête*, est partagée en trois travées dont les arêtes sont décorées de peintures formant bandeau avec des motifs d'ornementation de style Renaissance du plus heureux effet. On y distingue des têtes d'hommes au milieu de rinceaux et de volutes variés. Dans chaque compartiment formé par ce bandeau, on aperçoit des écussons, ainsi que sur les parois latérales entre les retombées des voûtes. Des inscriptions, dont plusieurs sont effacées et d'autres ne se distinguent presque plus, désignent les personnages dont les armoiries sont représentées. Ce sont principalement celles d'ambassadeurs français en Suisse venus de Soleure à Sion pour traiter du renouvellement de l'alliance à laquelle la France attachait tant de prix. Le caractère de ces peintures et l'unique date de 1609 qu'on y découvre amènent à penser qu'elles ont été faites en l'honneur des ambassadeurs que Jean Supersaxo, mêlé aux négociations diplomatiques, aurait voulu recevoir chez lui pendant leur séjour à Sion dont il aurait tenu à honneur de perpétuer le souvenir.

Sur la ligne centrale de la voûte, on remarque deux écussons beaucoup plus grands que les autres, ils occupent le centre des losanges complets formés par les arêtes. Le premier: *d'azur, à trois fleurs-de-lys d'or*, surmonté de la couronne royale de France, est celui de Henri IV, il est flanqué du monogramme H, couronné et du numéro IIII en chiffres romains. Le second est celui de sa femme, la reine Marie de Médicis avec les lettres M. D. M. D. G. F. R., initiales de la légende « *Maria de Médicis, Dei gratia Franciae regina* ». Elle portait: *parti au premier, de France; au second, de Médicis coupé d'Autriche qui est: de gueules à une fasce d'argent*, à cause de Jeanne d'Autriche, sa mère. Cet écu est entouré de la cordelière de veuve, bien qu'à l'époque présumée de la confection de ces peintures qui pourrait être celle de 1609, date qui figure près d'un autre écu, Henri IV ne fût pas encore mort.

Aux deux extrémités de cette même ligne figurent aussi deux écussons plus petits. L'un, près de l'entrée, est celui de l'évêque en charge, Adrien II de Riedmatten, ainsi qu'en témoignent les initiales suivantes: A. R. E. S. P. E. C. V. *Adrianus Riedmatten, episcopus sedunensis, præfector et comes Valesiæ, Adrien de Riedmatten, évêque de Sion, préfet et comte du Valais.* L'écu, orné des attributs épiscopaux de l'autorité religieuse et civile, porte: *d'or au trèfle de sinople, accompagné en chef de deux étoiles d'azur*. L'autre écu, près de la baie du porche ouverte sur la cour, est celui du Valais, avec l'observation que l'écu sans doute inachevé porte sur le *parti de dextre, fuselé en bande, au lieu d'étoiles*.

De chaque côté de cette ligne centrale, il y a deux écussons par chaque travée: l'un, d'ambassadeur, sur la surface courbe de la voûte; l'autre, d'un des sept dizaines du Valais de l'époque, sur la surface plane des parois latérales. Ils figurent dans l'ordre suivant, en commençant par la droite à partir de l'entrée.

Le premier écu est: *de gueules, à la bande d'or, chargée d'une traîne de cinq barillets de sable*. Cimier: un griffon. La légende porte lisiblement: **Brulart de Sillery Franciae Cancellarius et aliquando legatus apud Helvetios.** Il s'agit de Nicolas Brulart, chevalier Mis de Sillery, conseiller en parlement. Le Père Anselme, dans son *histoire de la Maison de France et des grands officiers de la couronne*, produit la généalogie de cette famille et nous permet de fixer la date de ses ambassades successives. Il relate qu'« il fut envoyé en ambassade vers les Suisse et Grisons en 1589 où il rendit des services signalés « et une deuxième fois en 1593 par le roi d'Henri IV et pour la troisième fois « en ambassade en Suisse pour y renouveler l'alliance avec les cantons, ce qu'il « executa avec gloire en 1602. » Il devint plus tard garde des sceaux de France. L'écu du dizain encore à peu près visible est celui de Sierre: *de gueules au soleil d'or*.

Le deuxième écu: *burelé d'azur et d'argent de dix pièces*, appartient à une illustre famille du Ponthieu qui a fourni un certain nombre d'hommes remarquables, c'est celui de Louis Le Fèvre de Caumartin. L'écu est surmonté d'un léopard pour cimier. La légende porte: **D. Ludovicus Lefebre dominus a Caumartin regis consiliarius et sue majestatis legatus apud Helvetios.**

Le P. Anselme nous permet aussi de fixer la date de son ambassade. Voici comment il s'exprime sur son compte. « Comme il était heureux en négociations, « il n'y avait guère d'affaires importantes où il ne fût employé; l'alliance ayant « été renouvelée avec les Suisses, il fut nommé pour traiter avec eux, y fut en « voyé en ambassade en 1605, et y servit très utilement. » L'écusson du dizain est celui de Rarogne qu'on perçoit encore un peu: *de gueules, à la redorte arrachée d'or, fruitée de deux grappes de raisin de sinople*. C'est dans cette travée que se trouve l'écusson de Supersaxo, maître de la maison. Bien qu'en couleur, il n'est pas peint à fresque comme les autres, mais il est en relief comme un médaillon rond sculpté. Il semble là placé comme au hasard contre une retombée de la voûte. Il est *écartelé aux 1 et 4, de gueules à la couronne ducale d'or, et en pointe un tertre à trois coupeaux de sinople; aux 2 et 3 de sable, au lion rampant d'or, sur un tertre à trois coupeaux de sinople*. Le troisième est celui de la famille de Reffuge. On distingue encore sur l'écu deux couleuvres affrontées et comme cimier un Hercule enfant en serrant une de chaque main. Les armoiries sont: *d'argent à deux fasces de gueules et deux givres de sinople posées en pal et affrontées brochant sur le tout*. Ce qui reste de la légende porte des mots tronqués et d'autres entiers: **a Reffuge regis consiliarius et suae majestatis legatus apud Helvetios**. Plusieurs membres de cette famille furent conseillers au parlement de Paris. Ils sont mentionnés dans les *Eloges de tous les premiers présidents du Parlement de Paris*, ouvrage édité en 1645. Beaucoup figurent aussi dans l'ouvrage du P. Anselme sur les grands officiers de la couronne. Il s'agit d'Eustache de Reffuge, chevalier Sgr de Prêcy et de Courcelles, Conseiller du roi en ses Conseils d'Etat et Privé, ambassadeur en Suisse, Hollande et Flandre, époux de Hélène de Bellièvre, fille ainée de Pompone de Bellièvre, Président du Parlement de Paris, depuis chancelier de France et de Marie Prunier. L'écusson du dizain de Brigue, encore distinct, est: *d'or, à une aigle à la queue de dragon de sable, éclairée et colletée d'or; couronnée, languée et armée de gueules*.

De l'autre côté, en suivant le même ordre, on lit la légende: **Franciscus Ottomanus D. a Mortefontaine regis consiliarius ac legatus apud Helvetios**, avec la date 1609, la seule qu'on ait trouvée. Le blason est effacé, mais les armoiries sont connues: *Emanché en pal, d'argent et de gueules de dix pièces*. Ce sont celles de François Hotmann, Sgr de Mortefontaine, Fontenay et Pailly, Conseiller du roi en ses conseils et Conseiller de l'Epargne en 1595, ambassadeur en Suisse. Il mourut en 1600 à Soleure, dans la résidence ordinaire des ambassadeurs de France et fut inhumé à l'*Ave Maria* de Paris. La généalogie de la famille relatée dans *La Chesnaye des Bois*, mentionne son mariage en 1574 avec Lucrèce Granger, fille de Jean, Sgr de Liverdis, qui fut aussi ambassadeur en Suisse et aux Grisons, et de Louise de Rhuyn. L'autre armoirie est celle du dizain de Loèche: *de gueules, au griffon d'or empoignant des deux pattes, une épée d'argent*.

Le dernier blason, car rien du suivant n'est visible, a pour légende: **D. Mericus de Vic regius consiliarius et aliquando legatus apud Hel-**

**vetios.** Il s'agit de Méric de Vic, chevalier Sgr d'Emenonville, Président au Parlement de Toulouse et Conseiller d'Etat. Il rendit de notables services au roi Henri IV en la négociation du renouvellement d'alliance avec les Suisses vers lesquels il avait été envoyé en ambassade. Louis XIII le nomma aussi Garde des sceaux de France. Il porte: *de gueules à une foi mouvante des deux flancs, d'argent, accompagnée en chef d'un écusson d'azur chargé d'une fleur-de-lys et d'une bordure d'or.* Telles ne sont pas tout-à-fait les armoiries dont on distingue à peine des vestiges informes. C'est à peine si l'on aperçoit trace de la *foi* et le cimier représente une main empoignant un fût de colonne. Cette armoirie se trouve reproduite en bois sculpté dans la maison Lavallaz au-dessus de la porte de la grande salle, sur l'escalier. Le cimier est semblable à celui de la peinture et la *foi* est accompagnée de trois fûts de colonne, deux en chef et un en pointe. L'armoirie du dizain invisible pourrait être celle de Viège: *d'argent, à deux lions rampants affrontés de gueules.*

Dans la dernière travée on ne voit plus aucune trace de peinture; c'est à se demander s'il y en a jamais eu à cet endroit. C'eut été la place de l'écu du dizain de Conches qui est: *coupé de gueules et d'argent à deux croix de l'un en l'autre.* Enfin, il existe une clef de voûte sculptée, donnant sur la cour, sur laquelle se reconnaît la couronne ducale de l'armoirie Supersaxo.

Depuis quelques années, plusieurs sociétés savantes, de passage à Sion, ont porté leur attention sur cette maison. Dans l'été de 1904 la Société suisse d'Héraldique en a fait la visite et au mois de mai 1905 la commission fédérale du Musée national qui a tenu sa session annuelle à Sion, en visitant les monuments historiques de la ville, n'a pas oublié cette maison. La presse locale elle-même s'en est occupée en déplorant l'abandon dans lequel sont laissées ses curieuses peintures. Il serait encore temps de sauver ce qui reste et l'on ne peut que souhaiter que le propriétaire actuel, s'inspirant des idées élevées manifestées par son aïeul pour la conservation des souvenirs historiques, complète, au commencement de ce siècle, la restauration effectuée en 1840 par Antoine du Fay de Lavallaz.

---

## Die Abzeichen der Ritterorden.

Von Paul Ganz.

(Mit Tafel XIV).

### III.

Die Abzeichen französischer Ritterorden finden sich bei uns häufig auf Glasgemälden und Bildnissen seit dem Anfange des XVI. Jahrhunderts. Das acht-eckige Kreuz des Heiligeistordens (ordre du Saint-Esprit) wird an verschiedenartiger Kette getragen, die gewöhnlich das Initial des regierenden Königs trägt. Da der Orden aber erst 1579 von König Heinrich III. von Frankreich neu begründet und mit Statuten versehen wurde, so fällt die Darstellung des Abzeichens nicht in den Rahmen unserer Arbeit.